



Ville de Cannes

Cannes, le 14 mars 2003

Direction des Actions
de Promotion
Service de Presse
Hôtel de Ville
BP 140
06406 CANNES Cedex

Téléphone : 04 97 06 40 20
Télécopie : 04 97 06 40 18

COMMUNIQUE DE PRESSE

CANNES TV 2003 : LE RENOUVEAU

Le 4 mars 2002, la Ville de Cannes, désireuse de donner un nouvel élan à la chaîne câblée Cannes TV en l'adaptant aux nouvelles avancées technologiques, décidait de confier le service public de la télévision locale à un délégataire, en application de la loi SAPIN du 29 janvier 1993, dont l'assise financière aurait permis de relever un tel défi.

A travers cette procédure de délégation de service public, la municipalité entendait modifier le mode de participation de la collectivité dans le financement de la chaîne pour en diminuer le montant et donc économiser d'autant les deniers du contribuable cannois.

Il faut rappeler que depuis la création de Cannes TV, en 1989, la Ville a déboursé sous forme de subventions plus de 4 800 000 euros et investi 416 000 euros de travaux dans la rénovation de l'immeuble Bel Air, propriété municipale qui abrite la station depuis 1999.

A l'issue des étapes successives de la procédure de délégation de service public, l'initiative d'une DSP s'est révélée finalement infructueuse.

Pour autant la municipalité confirmait sa volonté et son objectif de voir, à court terme, un opérateur privé offrir aux Cannois un service télévisuel qualitatif et performant.

Afin de ne pas interrompre la diffusion d'un média avec lequel les abonnés se sont, au fil des ans, familiarisés, le Conseil Municipal décidait, le 4 novembre 2002, de reconduire la subvention de moyens et d'objectifs liant la Ville à l'Association pour une durée de six mois.

Cette prorogation était assortie d'une clause enjoignant l'Association de trouver de nouveaux partenaires financiers d'ici le 30 avril 2003.

Le 11 mars 2003, lors d'un Conseil d'administration extraordinaire, l'Association Cannes TV validait le projet de reprise qui lui était présenté par le Groupe Nice-Matin.

L'objectif de Bernard Brochand et de son équipe est atteint.

Cannes TV se voit privatisée et la Ville dégagée des contraintes financières qu'elle supportait en participant, depuis sa création, au budget de fonctionnement de l'Association à hauteur de 70%.